

République Française



Département de la Charente

Séance du Jeudi 07 Décembre 2023

Délibération n°20231207_10

Nombre de conseillers communautaires :

En exercice : 70

Présents : 44

Suppléants : 2

Pouvoirs : 13

= VOTANTS : 59

- dont « pour » : 59

- dont « contre » : 0

- dont « abstention » : 0

Objet : ATD 16 – ADHESION COMPETENCES OPTIONNELLES

Le jeudi 07 décembre 2023, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Charente, convoqué le 01/12/2023, s'est réuni sous la présidence de Christian CROIZARD à la Salle Socioculturelle de LONNES.

Présents : FOURÉ Brigitte – CAILLAUD Nadia - COMBAUD Alain – GIRAUD-BERNARD Éric – CHAMPALOUX Didier LIOT Gérard – LIZOT Jackie – PERCHE Marie-Annick - AGUESSEAU Norbert – BORNE Bernard – MAINGUET Martine – BLANCHON Alain - COYAUD Pierrick – CECCHIN Catherine - TEXIER Didier – CRINE Jean-Jacques – GAGNAIRE Marie-Claire – CHAUSSEPIED Pierre - LAMAZIERE Véronique – PAPILLAUD Sonia – CROIZARD Christian - BOIREAUD Philippe – THURU Marie-Danièle – HENTRY Jimmy - CHABAUTY James – ROULAUD Jean-Jacques - PINEAU Francine - LAVERGNE Didier - BERTRAND Didier – GIROUX-MALLOT Françoise VIGNET Aurélie CLAVAUD Gérard - TEILLET Anne – MARCELIN Céline - CHARRIAUD Sébastien – FAURE Sigrid – DANEDE Laurent BOUCHET Éric - ETIENNE Murielle - SOURY Christine - ROUMAGNE Magalie - PINTUREAU Romain - MAGNANT Jocelyne - JÉROME Géraldine.

Suppléants remplaçant un titulaire :

1-BELLAUD Maryline suppléante de GUYON Jean-Guy

2-RAMOS Sylvie suppléante de JEUNE Karine

Pouvoirs :

1-COMBAUD Renaud pouvoir à CHAUSSEPIED Pierre

2-GEOFFRION Olivier pouvoir à FOURÉ Brigitte

3-KAUD Pascal pouvoir à MAINGUET Martine

4-DURAND Jean-Louis pouvoir à LAVERGNE Didier

5-LEMAIRE Marie-Claude pouvoir à CROIZARD Christian

6-MUGNIER Pierre-Hermann pouvoir à SOURY Christine

7-BORDES Jean-Jacques pouvoir à GIROUX-MALLOT Françoise

8-VERGNAUD David pouvoir à DANEDE Laurent

9-LACROIX Aurélie pouvoir à ETIENNE Murielle

10-DE LUSTRAC Jean-Marc pouvoir à ROUMAGNE Magalie

11-SEVRIT Raymond pouvoir à BOIREAUD Philippe

12- GOYAUD Philippe pouvoir à JEROME Géraldine

13-MICHONNEAU Patrick pouvoir à COMBAUD Alain

Absents : BOIZUMAULT Sylvie – FLAUD Yves – PERRON Michelle - TYSSANDIER Maguy – BOUYSSSET Céline – BOURABIER Jacques – POTEL Maryse - LASBUGUES Elisabeth – CAMY Bruno - MAHÉ Jacques – CHAVOUET DOS-SANTOS Manuella.

Secrétaire de séance : Éric BOUCHET.

Objet : ATD 16 – ADHESION COMPETENCES OPTIONNELLES

*Vu la délibération n°20190627_13 du conseil communautaire du 27 juin 2019,
Vu la délibération n°20200227_20 du conseil communautaire du 27 février 2020,
Vu la délibération n°20220712_10 du conseil communautaire du 12 juillet 2022,*

*Vu l'article L 5511-1 du code général des collectivités territoriales,
Vu la délibération N°43-423-BP 2013 du conseil général de la Charente en date du 21 décembre 2012
proposant la création d'une agence technique départementale,
Vu la délibération N°17-11-01 de l'Assemblée générale Extraordinaire de l'ATD16 en date du 8
Novembre 2017 approuvant portant modification des statuts de l'agence technique départementale,
Vu la délibération N° CA 2022-06_R02 du Conseil d'Administration du 22 juin 2022 relative à la
proposition par l'ATD16 de la nouvelle politique « Parcours Cyber sécurité » et « Parcours Cyber
sécurité + »*

Monsieur le Président rappelle que la communauté de communes adhère aux compétences optionnelles suivantes de l'ATD16 :

- « Appui à la signature électronique » incluant notamment
 - l'accès à la centrale d'achat de certificats électroniques,
 - l'assistance des utilisateurs à l'utilisation des certificats,

- « Cartographie numérique/ visualisation », [SIG ATD16] incluant notamment
 - l'assistance des utilisateurs à l'exploitation des logiciels
 - la formation aux logiciels
 - la télémaintenance
 - la participation aux clubs utilisateurs
 - l'envoi de documentations et de listes de diffusion

- « Module métier de gestion des contrôles d'assainissement »
 - Incluant notamment
 - l'assistance des utilisateurs à l'exploitation des logiciels
 - la formation aux logiciels
 - la télémaintenance
 - la participation aux clubs utilisateurs
 - l'envoi de documentations et de listes de diffusion

- « Module métier de gestion de l'application du droit des sols » incluant notamment
 - l'assistance des utilisateurs à l'exploitation des logiciels
 - la formation aux logiciels
 - la télémaintenance
 - la participation aux clubs utilisateurs
 - l'envoi de documentations et de listes de diffusion

- « Accompagnement à la mise en œuvre du Règlement Général de Protection des Données [RGPD] » incluant notamment
 - la mise à disposition d'un délégué à la protection des données (DPO)
 - la mise en conformité pluriannuelle de la collectivité au règlement RGPD : inventaire des traitements de l'organisation, identification des données personnelles traitées, réalisation d'Etudes d'Impact sur la Vie Privée, proposition d'un plan d'action, rédaction des registres de traitements
 - la sensibilisation des élus et des agents,

- le rendu de préconisations propres à la sécurité juridique (pré-RGS)
- l'accompagnement méthodologique et juridique dans la réception et le prétraitement des demandes des administrés en la matière

Sauvegarde informatique 3.2.1

Monsieur le Président précise que la communauté de communes, en tant que gestionnaire de réseaux d'assainissement notamment, bénéficie depuis 2019 du service de l'ATD16 pour la gestion aux DT/DICT. La délibération de souscription à ce service n'a pas été prise. Il convient de prendre une délibération en ce sens pour régulariser la situation. Monsieur le Président propose d'adhérer à la compétence optionnelle suivante :

« Module métier de gestion des réponses aux déclarations de travaux (DT/DICT) situés à proximité de réseaux ou canalisations » incluant notamment :

- l'assistance des utilisateurs à l'exploitation des logiciels
- la formation aux logiciels
- la télémaintenance
- la participation aux clubs utilisateurs
- l'envoi de documentations et de listes de diffusion

Par ailleurs, en raison de la montée en puissance des risques de cyberattaque, Monsieur le Président propose de souscrire au nouveau service proposé par l'ATD16 au titre du soutien à l'acquisition de licences en faveur de la cybersécurité dans le cadre du plan d'action de l'ATD16 pour la période 2024-2026, qui comprend :

- le parcours cyber-mutualisé RGPD (audit initial, plan d'actions, sensibilisation des acteurs),
- la gestion des anti-virus EPP + EDR
- la gestion des mots de passe élus + agents.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire à l'unanimité décide :

- D'APPROUVER l'adhésion aux compétences optionnelles précitées ;
- Ces missions optionnelles seront exercées selon les dispositions et conditions énoncées dans les statuts et le règlement intérieur de l'ATD16, prévoyant un délai de préavis de deux années civiles pleines ;
- D'APPROUVER le barème prévisionnel de la cotisation annuelle correspondante ;
- D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à mener toutes les démarches et signer tout acte en découlant.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,
Le Président,
Christian CROIZARD



AR Prefecture

016-200072023-20231207-20231207_10-DE
Reçu le 12/12/2023